REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15 présents 8 votants : 10

Ouestion n°5

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le six juin deux mille vingt-cinq

Présents: M. CERQUEIRA; F. CHALEIX; D. CHAMBON; R.DUFOUR; R.

GRENOUILLET; J. LEFORT; F. TOMAS; A.RAVET;

Excusés ayant donné pouvoir : F.GAILLARD ; D. JARDIN

Absente(s) (sans procuration): N. BARNY; L. GABETTE; P. GABORIAU; P.

GIBAUD; C. VIARD

Secrétaire: R. GRENOUILLET

OBJET : FORÊT COMMUNALE : RENOUVELLEMENT FORESTIER DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE FRANCE 2030 – TRAVAUX DE REPLANTATION SUR LA PARCELLE N°8 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée que la forêt communale, placée sous régime forestier, est gérée par les services de l'ONF, en collaboration avec la commune.

A ce titre, elle bénéficie d'un document d'aménagement pluriannuel sur 2008/2027.

Un plan de renouvellement forestier a été validé par la commune, sur proposition des services de l'ONF, sur la parcelle n°8 rendu nécessaire, suite au constat de maladies sur les plantations en raison du réchauffement climatique.

Il rappelle que ce projet peut donner lieu à un soutien financier dans le cadre de France 2030

A ce titre, en vue de ces travaux, l'ONF en tant que maitre d'œuvre a initié une consultation des entreprises pour le marché, portant sur deux lots distincts :

- Travaux préparatoires : préparation du sol avant reboisement
- Fourniture et mise en place de plants forestiers

L'ONF a remis les résultats de la consultation à la commune, lors d'une réunion le 02 juin 2025, dont voici les résultats :

LOT 1 Travaux Préparation	Montant (HT)	Observation(s)
du sol avant reboisement		
Entreprise TALLETS & FILS	42 374.10€	TVA 20%
Sarlande (24)		

LOT 2 Fourniture et mise en place de plants forestiers	Montant (HT)	Observation(s)
GASPAR ET FILS	23 288.44€	TVA à 5.5% sur la fourniture des
Bourganeuf (23)	#	plants
		10% sur la prestation de plantation
SAS VALLADE DELAGE	16 022.11	TVA à 5.5% sur la fourniture des
Bussières Galant (87)		plants
		20% sur la prestation de plantation
CFBL	17 093.83€	Pas de TVA précisé
(Bonnac la Côte (87)		_

Sur présentation des offres remises, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre unique pour le premier marché, et l'offre économiquement la mieux disante pour le second marché à savoir la société SAS VALLADE DELAGE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité des votants :

VALIDE les choix proposés ci-dessus et DÉCIDE l'attribution du marché, pour les deux lots de l'opération citée en référence comme suit :

LOT 1 : ENTREPRISE TALLET ET FILS pour un montant HT de 42 374.10€

LOT 2 : ENTREPRISE SAS VALLADE DELAGE pour un montant HT de 16 022.11€

AUTORISE le Maire à signifier l'attribution des marchés à l'ONF, Maitre d'œuvre pour notifier les Marchés et signer tout document en rapport avec ces derniers ;

NOTE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2025, chapitre 21, article 2121 et 2128 (partie clôture) par le biais d'une décision modificative.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC Le 12 juin 2025

Le secrétaire de séance Rémi GRENOUILLET Le Maire Dominique CHAMBON

Affichée le : 19/06/25

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 19 106125 Le Maire